1015 MME MARYSE ALCINDOR, COPRÉSIDENTE :

Et bonne fin d'après-midi.

MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE:

1020

Alors je vais appeler à la suite les gens de l'organisme le Centre Bon Courage, donc madame Blandine Mitshiabu et Alessandra Devulsky.

Bonjour, un petit problème technique. Est-ce que vous serez seule finalement?

1025

MME ALESSANDRA DEVULSKY, CENTRE BON COURAGE:

Oui, malheureusement.

1030

MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE :

Oui, alors vous êtes Alessandra ou Blandine?

1035 MME ALESSANDRA DEVULSKY:

Bonjour. Je m'appelle Alessandra Devulsky. Je suis la coordonnatrice de Centre communautaire Bon Courage.

1040 MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE :

D'accord.

MME ALESSANDRA DEVULSKY:

Je voulais seulement dire que mon directeur, monsieur - malheureusement mon directeur, monsieur Mame Moussa Sy, il avait un accident, pas avec nos jeunes dans un cyclodéfi. Il a cassé sa clavicule, donc il était supposé aujourd'hui d'être parmi nous, mais il n'est pas venu, mais il est de cœur avec moi.

1050

1055

MME MARYSE ALCINDOR, COPRÉSIDENTE:

Et, on lui souhaite bonne convalescence.

MME ALESSANDRA DEVULSKY:

Merci beaucoup.

1060

Donc, j'aimerais encore une fois remercier Madame Présidente, Coprésidente, Messieurs et Mesdames les Commissaires pour l'occasion de pouvoir en parler d'un sujet, qui pour nous, c'est extrêmement important, pour nous tous, au Québec.

Je vais faire une petite introduction et après je vais parler un peu de la perception qu'on a de ce sujet. Je veux seulement démarrer mon temps.

1065

Je viens alors du Centre communautaire Bon Courage. C'est un centre bien, évidemment, communautaire à Ville Saint-Laurent. Un centre vraiment dans le milieu de vie donc on reste vraiment localiser géographiquement au milieu de la communauté.

1070

Cette une communauté avec plus de quatre-vingt-dix pour cent (90%) de familles issues de la diversité, des nouveaux arrivants, de nouvelles arrivantes, des familles, généralement dans une situation de vulnérabilité, de pauvreté, mais aussi, des personnes avec un savoir-faire, avec une culture, avec beaucoup de choses à nous apprendre ici au Québec.

Et, ce sont ces personnes-là qu'on a eu l'occasion d'entendre chez nous et c'est à cause de ça bien évidemment qu'on a essayé pour en discuter du sujet qui tient cher au cœur. Donc, les rapports entre le Québec et les personnes noires sont ancrés dans l'idéologie coloniale esclavagiste.

1080

Le parlement de Québec n'a pas approuvé en premier projet d'abolition en 1793, mais seulement quelques années après l'abolition de l'esclavage en France. Un parlement qui était composé de cinquante (50) députés donc deux (2) figuraient comme propriétaires d'esclaves. Et, là, l'abolition arrivera seulement en 1834, au Québec, presque quarante (40) ans, après la France.

1085

Pendant cent vingt-cinq (125) ans, la société québécoise a connu l'idéologie raciale en tant que norme, c'est-à-dire constituant l'élément fondateur qui validait la déshumanisation des personnes noires. En outre, ces personnes venues d'ailleurs ont été considérées comme des biens ou des marchandises à être possédé ou que nous possédons à qui nous avons nié les droits les plus fondamentaux.

1090

Si l'esclavage au Canada et au Québec a été en termes de chiffres bien moindres qu'aux États-Unis et au Brésil, d'où je viens, où le trafic de personnes d'origine africaine se montre à des millions de personnes, les traces culturelles de ces mépris demeurent importantes.

1095

Les effets pernicieux du système d'esclavage se sont répandus partout dans le monde. L'approche étatique qui discriminait les personnes issues des pays africains considérées comme noires, alimente le racisme, et valide les comportements collectifs racistes ou considérés comme racistes.

1100

Ce sont ces mêmes groupes qui démontreront aussi leur appui aux politiques étatiques d'ordre discriminatoire en perpétuant leur cycle vicieux du racisme systémique.

Les résidents de Place Benoit, nous ont fait part qu'à cause de leur appartenance aux groupes nommés en tant que minorité visible ou racisée. Ils ont subi des situations vues comme

discriminatoires ou méprisantes d'un membre de leur famille ou d'un membre de leur communauté.

1110

Ces événements ressentis comme discriminatoires ont atteint leur moral, leur fierté, leur estime de soi, et dans certains cas, plus graves, ont donné cause à leur non-embauche ou à un parcours professionnel ressenti comme plus ardu, comparativement aux personnes blanches.

1115

Lors de notre consultation qui a eu lieu le 23 septembre 2019, nous avons pu recueillir des récits, des vécus et aussi une panoplie de commentaires critiques. Des critiques et des suggestions qui sont le fruit de la relation que nos membres résidents ont développée avec cette société d'accueil qui est la nôtre.

1120

En prime, ce sont les femmes musulmanes voilées qui ont exprimé leur désarroi, lors de l'utilisation d'autobus, dans le système de transport de Montréal. Elles ont qualifié leurs expériences comme douloureuses et traumatiques en nous racontant avoir reçu des insultes à propos de leur religion pendant l'utilisation de transport public, notamment, dans l'autobus.

1125

Ces insultes venues des utilisateurs sont fréquentes selon les récits collectés. En outre, les chauffeurs d'autobus ont été aussi au cœur de certains incidents des conflits, lorsqu'un lien méprisant envers ces femmes a été ressenti.

Les femmes noires et les hommes noirs de Place Benoit nous ont confié des récits préoccupants en ce qui concerne leur employabilité. Ils se sentent jugés d'une manière méprisante en raison de leur couleur et de leur origine, étant convaincus que certaines occasions d'embauche ont été refusées en raison de leur race.

1130

À propos des services de la ville en cas d'incendie, une famille a ressenti de la discrimination en raison du fait de n'avoir pas été accordé immédiatement un abri. Cette famille a ressenti un traitement moins rapide et peu efficace de l'arrondissement de Ville Saint-Laurent. En raison d'un rapport qui a été produit par un agent de la caserne concerné qui n'a pas signalé l'urgence dès le premier moment.

Nous espérons que ce récit puisse atteindre les espaces décisionnels de la ville afin de permettre aux résidents de Place Benoit un accueil plus efficace et équitable ainsi qu'un combat plus fort contre les traitements discriminatoires.

1140

Nous sommes convaincus au CCBC, au Centre communautaire Bon Courage, que nous sommes capables de faire mieux en tant qu'organisme communautaire et organisme étatique. La prise en charge citoyenne est nécessaire pour que les résidents de Place Benoit puissent s'approprier des espaces publics et des espaces décisionnels de notre société à qui ils appartiennent.

1145

Merci.

MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE:

1150

Merci beaucoup. Donc, vous avez pointé du doigt avec éloquence des gestes et des propos de chauffeurs de la STM. Est-ce qu'il y a eu des recours, est-ce que les femmes qui vous ont raconté ces incidents ont fait des suivis, ont dénoncé quelque chose?

1155

MME ALESSANDRA DEVULSKY:

1160

C'est ça qui nous inquiète, c'est l'objet de notre inquiétude. C'est que la plupart des commentaires qui ont été posés à cet égard-là, ce sont des personnes qui n'ont pas fait des plaintes à l'égard de ça. Donc, c'est quelque chose qui n'est pas répertorié, mais qui, au niveau communautaire, est très répandu.

C'est un récit assez fréquent et je me demande pourquoi ces personnes-là ne se sentent pas encore en sécurité, ils ne se sentent pas encore accueillis pour faire une dénonciation de quelque chose qui est extrêmement dérangeant pour eux.

Donc, la plupart des récits... je pense, je vais mieux élaborer ça. Il n'y a aucun de ces récits à l'égard de ce ressenti de discrimination qui a été répertorié ou qui a été vraiment été objet d'une dénonciation. Et, ça, à notre avis, c'est très inquiétant.

MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE:

Et, qu'est-ce que vous recommanderiez par rapport à ça?

MME ALESSANDRA DEVULSKY:

1175

1170

Je pense qu'il y a un volet, il est là pour parler de l'enjeu de l'axe communautaire. C'est un enjeu d'éducation populaire. Donc, là, pour parler de notre travail, pas pour parler pour l'arrondissement et pour la ville, il faut vraiment qu'on fasse un travail encore plus dur à l'égard de laisser les gens connaître les réseaux existants pour les aider. De connaître leurs droits et leurs obligations bien évidemment, mais aussi, de savoir reconnaître c'est quoi un traitement discriminatoire et quels sont les organismes où ils peuvent poser des commentaires où ils peuvent faire parvenir des critiques, des suggestions, mais des commentaires à cet égard-là.

1180

Au niveau de la ville et au niveau de l'arrondissement Saint-Laurent, je trouve qu'on a les moyens de faire plus d'ateliers, plus d'occasions de formation de personnels et, là, je veux parler spécifiquement sur ces cas d'incendie parce que c'était un cas que j'ai accompagné avec la famille qui a subi la situation, qui a vécu la situation.

1185

C'est que dans un premier moment, il y a eu comme des échanges de courriels et on a dû vraiment convaincre les personnes que c'était une situation grave et que les enfants pouvaient pas rester dans un appartement qui sentait extrêmement fort à cause de l'incendie de la cuisine.

1190

MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE:

1195

Vous parlez de courriels entre vous, au nom de cette famille et les pompiers?

MME ALESSANDRA DEVULSKY, CENTRE BON COURAGE

1200

Non. Avec l'arrondissement de Saint-Laurent. C'est seulement après l'échange de courriel, c'est que quelque chose a été faite. Donc, à ce niveau-là, on est satisfait parce que, dans les moments où on est rentré dans le dossier, il y a eu quand même une réponse assez rapide. On a envoyé des photos. Et on a fait parvenir, ce que la famille nous disait.

1205

Mais en même temps, c'était pas quelque chose qu'on était supposé d'entrer là-dedans parce que les agents avaient la circonstance, à mon avis, et c'est l'avis aussi du CCBC était assez évident et la famille a ressenti le commentaire que j'ai reçu c'est : je suis bien sûr que si ça serait une famille souche, ça aurait jamais arrivé, si mes enfants étaient blancs. Mais ça, ça fait mal encore d'entendre en 2019.

1210

MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE:

Jean-François Thuot.

1215

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, COMMISSAIRE:

1220

Pour compéter ce sujet-là, vous dites que les personnes qui ont fait l'objet de mesures vexatoires et discriminatoires et tout, et tout, non pas porté plainte. Est-ce que votre centre par ailleurs dans ses échanges avec les responsables de l'arrondissement, est-ce que vous ouvrez ce sujet-là, est-ce que vous en parlez ouvertement et si, oui, quel est un peu la nature de la conversation avec les responsables?

MME ALESSANDRA DEVULSKY:

1225

J'ai jamais approché le sujet, en train de pointer du doigt, de dire ça c'est un cas de racisme. Ça, un parce que j'avais pas des éléments au moment des échanges de photos. C'est seulement après avoir parlé avec la famille, je suis allée vraiment dans leur logement comme je

dis, c'est un centre communautaire de milieu de vie, donc, les enfants sont tout le temps dans mon bureau et quand il y a des choses bien je monte dans les appartements pour voir qu'est-ce qui se passe.

1235

Et quand j'ai vu, là j'étais vraiment étonnée, j'ai dit : « Mais comment ça se fait, le monsieur il a vu ça? Il dit oui, mais il a pas offert un abri pour vous, il dit, non. J'ai dit : mais c'est pas correct, il a aucune allure. » Et c'est là que j'ai descendu, j'ai envoyé le courriel. Et la réponse a été rapide. Mais, à ce moment, je n'ai pas touché le sujet parce que c'était seulement après le processus s'est déroulé et à force de parler avec la famille que là, c'était leur ressenti.

1240

On a senti que c'était une question raciale pour nous parce qu'on a vu d'autres problématiques ici pour des choses moins on juge moins grave, et les gens ont été servis d'une façon plus intéressante et je dois signaler et ce n'était pas, c'est ça que ça me touche aussi, c'est que cet événement-là, il était pas répertorié lors de notre consultation parce que monsieur il est venu me parler. Je suis au courant de la consultation, mais moi je travaille pendant la nuit et je peux pas pouvoir participer s'il te plaît, raconte mon cas, raconte mon histoire. J'ai dit...

1245

MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE:

Quand vous parlez de votre consultation, vous parlez d'une ACC que vous avez tenue cet été une activité contributive, d'accord. Maryse et Habib?

1250

MME MARYSE ALCINDOR, COPRÉSIDENTE:

1255

Rapidement, vous nous avez donné plusieurs exemples de commission, d'actes racistes ou de comportements racistes, est-ce que vous êtes déjà interrogée sur le fait que l'omission, donc le contraire, l'omission de services fournis pourrait également constituer de la discrimination. Autrement dit, moi, la question à laquelle je veux arriver c'est : est-ce qu'il y aurait un manque de ressource pour intervenir auprès des communautés qui, disons, qui sont vos clients s'ils se sentent moins bien desservis.

Lorsque la personne vous dit - je prends cet exemple-là, si c'était une famille blanche, ils seraient intervenus - est-ce que, peut-être, c'est une hypothèse, le groupe de gens desservis ont accès à moins de services, est-ce que ça vous a, vous vous êtes déjà interrogée là-dessus.

MME ALESSANDRA DEVULSKY:

1265

Je pense que c'est un point extrêmement important. Ce que vous venez de soulever parce que c'est un point important que vous venez de soulever parce que c'est aussi un récit, comment je peux dire, très fréquent à Place Benoit. C'est qu'étant donné que ce sont des familles, la plupart d'eux allophones comme moi, quand je suis arrivée au Québec, je parlais ni anglais, ni français.

1270

Ce sont des personnes qui ont de la difficulté avec la barrière linguistique d'abord. Donc, étant donné que le centre est comme les premières, c'est les premiers lieux de repère pour ces gens-là, on entend des récits à l'égard du fait que, ils arrivent ici, ils comprennent qu'il faut faire les démarches pour pouvoir accéder à plusieurs services, mais qu'une fois qu'ils ont toutes leurs cartes, une fois qu'ils ont finalement un logement parce que la question du logement Place Benoit, c'est une question aussi essentielle pour nous.

1275

Ces gens-là, ce qu'ils vont dire, ce que le fait d'être d'ailleurs, d'avoir pas de famille ici, de, par exemple, avoir besoin d'une halte-répit pour pouvoir laisser leurs enfants et faire la démarche pour un premier emploi, ils ressentent une difficulté plus grande qui, dans des quartiers et des régions à Saint-Laurent considérés comme plus nantis.

1280

Qu'est-ce que je veux dire par ça c'est que, au niveau des services, ces gens-là en raison de leur situation de vulnérabilité, s'il arrive, comme avec cette famille un cas d'incendie, ils ont aucune possibilité d'aller dans la maison d'une tante, de la maison d'un cousin.

1285

MME MARYSE ALCINDOR, COPRÉSIDENTE:

Ils sont isolés.

MME ALESSANDRA DEVULSKY:

1290

1295

1300

1305

1310

1315

Parce qu'ils ont pas de famille ici, c'est vraiment le désespoir et le désarroi pur. Donc, on entend des récits à l'égard d'offres de services, mais je dirais que plutôt, il faut que l'offre de services soit faite par des personnes qui sont outillées pour dealer avec des gens avec un background culturel différent, avec une approche, même une approche communautaire différente.

Donc, on a des situations par exemple, on a accompagné une famille aussi à cet égard-là. C'est une situation où Bashar est intervenu à cause d'une situation entre la maman, le papa, l'école et l'enfant. On a accompagné du début jusqu'à la fin, la fin a été finalement la procédure a été finie au mois de juillet.

Mais la maman, elle disait tout le temps, tout le temps, elle disait : écoutez, pourquoi je n'arrive pas à leur faire comprendre que j'ai compris que je ne peux pas faire, que je ne peux pas éduquer mon enfant dans la même façon comme j'ai été éduquée ailleurs, comme c'est correct dans ma culture. Mais en même temps, pourquoi cet élément culturel-là ne fait pas partie de l'évaluation des gens? Je ne suis pas mauvaise maman, je suis seulement une maman qui n'était pas outillée à temps, avant que la démarche arrive.

Donc, on dirait que Bashar ou la DPJ avait embarqué dans un dossier seulement comme toutes les ressources communautaires, on est voués à l'échec. Et on se voit aussi comme, comme quelqu'un qui aurait dû intervenir avant que la procédure s'entame, on n'était pas au courant malheureusement. Mais en tout cas, je trouve que les services, on a besoin, mais surtout, d'un personnel qui ait une formation spécifique pour comprendre toutes les personnes issues de la diversité noire et des traits culturels spécifiques à des gens du sud.

MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE:

Il reste une minute, tu peux poser une question.

M. HABIB EL-HAGE, COMMISSAIRE:

Vous avez parlé de l'éducation populaire, est-ce que vous en faites. Est-ce que vous êtes subventionnés pour le faire? Est-ce qu'il vous manque quelque chose? Est-ce que ça donne des résultats?

1325

1330

MME ALESSANDRA DEVULSKY:

Je dirais qu'on est sous-financés, mais je pense que cette issue-là est assez connue ici. Mais bien sûr, on a du financement en ce moment spécifiquement pour un projet de leadership auprès de la communauté noire, des jeunes noirs. Donc, c'est un projet qu'on vient de commencer, on vient d'embaucher la personne qui va être la personne ressource de ce projet-là.

Par contre, ce que je déplore c'est qu'on a eu plusieurs coupures pendant beaucoup des années.

1335

MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE:

On a eu plusieurs?

1340

MME ALESSANDRA DEVULSKY:

À cause de la politique d'austérité, on a eu...

MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE:

1345

Des coupes.

MME ALESSANDRA DEVULSKY:

1350

Des coupes. Exactement.

MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE:

Oui.

1355

1360

1365

1370

MME ALESSANDRA DEVULSKY:

Merci. Des lignes de financement donc on a perdu certains financements, comme avec la halte-répit, on a perdu un jour d'halte-répit, donc on a dû chercher le financement dans une autre place pour pouvoir offrir au moins deux (2) jours d'halte-répit aux familles. Et, sûrement, cette place-là d'où on est allés chercher les ressources, mais c'est un service qui va être moins intéressant maintenant, parce qu'on n'a plus une personne pour le faire d'une façon idéale.

Alors, je dirais que ça existe le financement, mais ce n'est pas un financement que, comment je peux dire, cible à l'importance de l'enjeu. Il ne cible pas la question qu'il faut absolument former les gens à l'égard de c'est quoi l'idée, c'est quoi l'aspect d'une discrimination dans une société comme le Québec. Pourquoi les gens, par exemple, ont la sensation quand ils arrivent ici de faire pas partie de la société, à un moment donné.

Je pense que si on arrive dans une place avec du travail précaire et on voit qu'une portion de la société qui occupe ce poste-là et quand j'arrive dans une grande entreprise, j'arrive à la ville et je vois que les postes décisionnels sont occupés seulement avec un certain trait, un certain stéréotype culturel, un certain archétype culturel, mais je pense que c'est assez évident pour ces personnes-là que la société, elle donne une place pour certaines personnes et une autre place pour les gens d'ailleurs.

Je trouve que cette perception-là, elle va être changée seulement au moment où on va pouvoir combattre d'une façon plus efficace l'idée qu'il y a vraiment une hiérarchisation entre nous. Cette idée elle est encore là. Et pour la combattre, il faut parler de culture, il faut comprendre les enjeux sociopolitiques, géographiques, de la géopolitique mondiale et des enjeux coloniaux surtout, mais je dirais que pour parler de Centre communautaire Bon Courage, notre contribution pour cette question-là dans cet enjeu-là, c'est d'offrir des ateliers justement où on

1380

1390

1395

parle c'est quoi le racisme, c'est quoi le racisme systémique et surtout, on essaie de plus de plus de faire accessible aux gens à l'information à l'égard du réseau qui est établi et on a un réseau important déjà établi.

Mais l'information c'est de pouvoir et malheureusement, elle n'est pas distribuée comme on voudrait.

MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE:

D'où l'importance, j'imagine, pour un organisme comme le vôtre ou pour d'autres organismes dans Saint-Laurent de faire de l'éducation aux droits.

Je vous remercie beaucoup Madame Devulsky de votre témoignage cet après-midi.

MME ALESSANDRA DEVULSKY:

Merci beaucoup. Merci beaucoup.

1400

1405

MME MARYSE ALCINDOR, COPRÉSIDENTE:

Merci à vous. J'appelle maintenant, au nom de l'Équipe RDP, monsieur Pierreson Vaval.

MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE :

On vient de me dire ceci RÉFA passera avant. Alors ici, Jacqueline Sokpoly.

Alors bienvenue. Assoyez-vous.

1410

MME JACQUELINE SOKPOLY, RÉFA-CANADA: